

29 avril 2020

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Organismes et fournisseurs du système de santé

OBJET : Mise à jour sur les préparatifs et les mesures en lien avec la COVID-19

Le Groupe de commandement a discuté de mesures en préparation à la mise en œuvre du plan de relance du gouvernement, [Un cadre visant le déconfinement de la province](#), tout en continuant du même souffle à protéger les populations vulnérables dans les foyers de soins de longue durée et autres habitations collectives de l'Ontario.

Les mesures continues pour soutenir les foyers de soins de longue durée incluent les suivantes :

- **Continuer d'augmenter le nombre de tests auprès des résidents et du personnel dans tous les foyers de soins de longue durée.**
Pour permettre que l'on accorde la priorité de façon uniforme aux tests dans l'ensemble de la province, le ministère de la Santé fixera des cibles pour que les bureaux de santé publique coordonnent la **réalisation de tests dans tous les foyers de soins de longue durée dans un délai de deux semaines**. Le ministère de la Santé et Santé Ontario collaboreront avec les bureaux de santé publique pour veiller à ce qu'ils disposent des mesures de soutien locales nécessaires pour atteindre ces cibles – de plus amples directives ainsi que les cibles pour le territoire de chaque bureau de santé publique seront communiquées plus tard cette semaine.
- Mettre à jour la directive émise aux hôpitaux le 16 avril concernant le **transfert de patients hospitalisés vers les foyers de soins de longue durée** : une note de service datée du 29 avril apporte des précisions quant au moment où les patients hospitalisés peuvent être transférés dans un foyer de soins de longue durée.

En parallèle, des préparatifs actifs sont en cours pour favoriser un assouplissement graduel et sécuritaire des mesures d'urgence en Ontario, y compris la reprise d'interventions non urgentes ou planifiées. Santé Ontario collabore avec les partenaires fournisseurs pour mettre de l'avant un **plan par étapes et réfléchi pour recommencer de façon sécuritaire à réaliser des interventions non urgentes ou planifiées**. Ce plan

évaluera la façon de recommencer de façon sécuritaire à réaliser des interventions tout en conservant la capacité en cas de période de pointe dans le système de santé, la capacité locale à fournir des ressources humaines en santé et les mesures de soutien en matière de PCI pour les foyers de soins de longue durée et autres habitations collectives.

Nous agissons aussi rapidement pour protéger les enfants et le personnel des centres de services de garde d'enfants dans l'ensemble de la province. Ces mesures incluent une collaboration avec le ministère de l'Éducation pour préparer des directives en matière de tests pour les centres de services de garde d'enfants qui prioriseront les tests pour le personnel afin de permettre la détection rapide et la prévention des éclosions. La sécurité de nos enfants et de nos travailleurs essentiels continuera d'être une priorité, alors que nous évaluons soigneusement les prochaines mesures à prendre pour redémarrer l'économie de l'Ontario.

Nous vous remercions de vos efforts continus pour appuyer la mise en œuvre de nos efforts provinciaux pour répondre à la pandémie et planifier une relance par étapes.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(document original signé par)

Helen Angus,
Sous-ministre
Ministère de la
Santé

D^r David Williams
Médecin hygiéniste en chef
Ministère de la Santé

Matthew Anderson
Président et chef de
la direction
Santé Ontario